

COUPE D'ARGENT U14

TROPHÉE BANQUE POPULAIRE

AUVERGNE RHÔNE ALPES

GARÇONS ET FILLES NÉS EN 2008-2009

RÈGLEMENT 2022

CALENDRIER COUPES D'ARGENT MONT BLANC

- Slalom H : Megève 26 Janvier
- Slalom D : Chamonix 30 Janvier, SL D
- KX Camp ski cross : Megève 5 et 6 février
- Géant H : Le Grand-Bornand 12 février + Manche Sprint
- Géant D : La Clusaz 13 février + Manche Sprint
- Slalom H : Flaine 26 février + Manche Sprint
- Slalom D : La Clusaz 27 février
- Super Géant : Les Gets du 7 au 9 mars.

3. Finale :

- Morzine Avoriaz : 18 Avril Filles et Garçons (Team Event)

CALENDRIER COURSES NATIONALES

BEN'J:

- Arêches : 13 au 16 Mars Filles et Garçons (Géant, Slalom, Super-Géant et Parallèle Team Event)

COQ D'OR:

- Les Ménuires : 23 au 26 Mars Filles et Garçons (Géant, Combi Race, parallèle)



TABLEAU DE PARTICIPATION COUPES D'ARGENT MONT BLANC

DISTRICTS	QUOTA HOMMES	QUOTA DAMES
ARAVIS	25	22
ARVE ET GIFFRE	25	22
CHABLAIS	25	22
MONT BLANC	25	22
CLUB ORGANISATEUR	2	2
AUTRES COMITES	Sur demande	Sur demande
TOTAL	102	90

L'attribution des quotas est déterminée de la façon suivante :

Garçons :

Quota de base pour chaque district :25

Filles

Quota de base pour chaque district :22

Le nombre de participation maximal est limité à 120 pour les hommes et 110 pour les Dames. En cas de dépassement du nombre d'athlètes, le responsable du comité tranchera.

Chaque club organisateur disposera de 2 places supplémentaires.



CLASSEMENT GÉNÉRAL

Les épreuves techniques se feront en 2 manches avec des grands piquets de diamètre 27 **avec une « manche sprint » associée.**

- Coefficient 0,5 aux manches et coefficient 1 pour le classement total des 2 manches.
- Le vainqueur d'une manche se verra attribuer 50 points et le vainqueur de la course se verra attribuer 100 points.
- On retiendra les meilleurs points CM obtenus par un coureur soit au classement de la course, soit sur sa meilleure manche.

Pour le calcul des points des super géants, le meilleur des 2 sera pris en compte ainsi que le temps du premier super géant rajouté au temps du deuxième super géant. (Temps total des 2 super géants)

Les « manches sprint » seront organisées pour les 20 meilleur(e)s des 2 premières manches, en alternant le résultat de la première et deuxième manche, et ensuite pour les 10 suivant du classement général. Cette épreuve ne sera pas prise en compte pour le classement régional coupe d'argent. Les 3 premier(e)s seront primé(e)s après chaque épreuve. (1 chèque cadeau)

En fin de saison le classement des « manches sprint » permettra d'attribuer des lots (à déterminer) au 3 premiers:

Ces deux classements seront réactualisés au fur et à mesure des compétitions et visible sur le site internet du Comité Mont Blanc : ski74.fr

La commission nationale alpine a décidé de mettre en place « une super coupe d'argent ». Une pénalité de 90 points sera appliquée pour une épreuve homme et dame. Ceci afin de permettre aux U14 d'accéder à la catégorie U16 dans les meilleures conditions. La commission régionale alpine a ciblé les deux premières épreuves de super coupe d'argent de géant suivantes :

Géant hommes le 13 Février 2021

Géant dames le 13 Février 2021



ORDRES DE DÉPART

Un tirage au sort à la mêlée pour la première manche et une inversion complète pour la deuxième manche seront effectués.

DESIGNATION DES TRACEURS ET ARBITRES

Pour les épreuves techniques, l'entraîneur du club organisateur tracera la première manche.
 Pour la deuxième manche, un entraîneur d'un autre district sera désigné avant la course.
 Il en est de même pour le nom de l'arbitre. Une répartition par district sera respectée sur l'ensemble de la saison.

COURSES	TRACEURS		ARBITRES
	M1	M2	
Saint Jean	CHA	AR	MB
Flaine G	AG	CHA	AR
La Clusaz	AR	MB	AG
Grand Bornand	AR	AG	CHA
Les Houches	MB	CHA	AR
Les Carroz	AG	CHA	MB
Flaine	AG	MB	CHA
Chamonix	MB	AG	AR
La Clusaz	AR		MB
La Clusaz	AR		AG

Réunion Jury et Chefs d'Équipes

Le jury et les Chefs d'Équipe se réuniront OBLIGATOIREMENT 10 minutes avant le départ de la première manche, pour évoquer la situation de course et prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.



MODE DE SELECTION POUR LES COURSES NATIONALES

BEN'J:

Pour rappel, le Comité Mont Blanc dispose d'un quota de 35 places pour les garçons et de 35 places pour les filles.

Garçons et filles

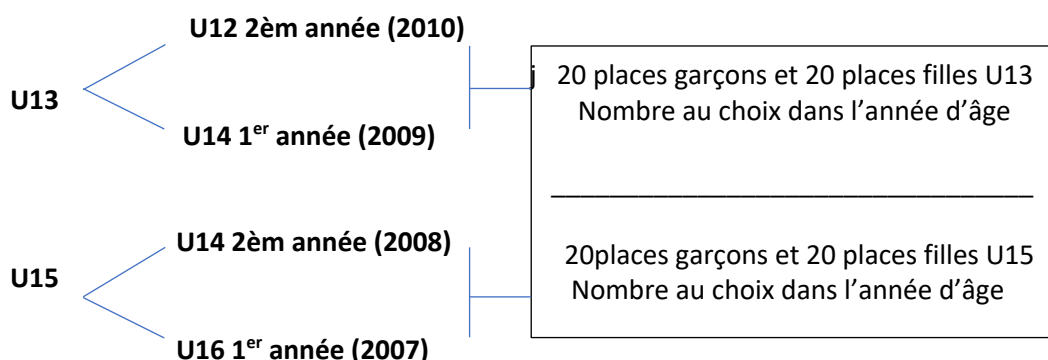
- Les 25-premier(e)s au classement coupe d'argent
- 2 places par Districts
- 2 places à attribuer lors du comité de sélection.
- Les places non utilisées par les districts pourront être éventuellement redistribuées par le comité.

COQ D'OR: (Accès finale)

Pour rappel, le Comité Mont Blanc dispose d'un quota de 20 places pour les Garçons et 20 places pour les filles

- 5 places par district
- Date retour impérative le 15 mars 2022.

SCHÉMA EXPLICATIF : Pour la saison 2022 le SNMSF propose aux U16 1er année de participer au coq d'or. Il a prévu de structurer les catégories en U13 et U15. Correspondance avec catégorie FFS ci-dessous.



Les U12 né(e)s en 2011 ne pourront donc pas participer à l'épreuve du coq d'or.

MATÉRIEL TECHNIQUE

Pour les épreuves de SG les coureurs doivent utiliser des skis aux normes FIS de la catégorie ENFANTS 2.

Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions régionales quelle que soit la discipline.

Les casques dont la structure est souple à hauteur des oreilles ne sont permis qu'en slalom (Art RIS :6)



PRÉCONISATIONS POUR LES FARTS

Recommandation :

- La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories U12, U14 et U16 lors d'épreuves de niveau national ou régional.

Interdiction :

- L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse.
- L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.

Sanctions :

- Toute infraction constatée ou rapportée au jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

Règle en cas d'un piquet enfourché :

- Si un coureur enfourche un piquet et que cette faute est vraiment visible, il doit sortir du tracé et s'arrêter. En cas de non-respect de la règle citée auparavant, le jury pourra prendre la décision d'interdire le départ de la 2^{ème} manche au coureur fautif ou appliquer une sanction plus lourde.

FINALE COUPE D'ARGENT TROPHÉE BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

La finale des Coupes d'Argent se fera sous le format d'un Team Event par district. Chaque district devra engager 8 équipes. Chaque équipe devra se composer d'une U16 fille, d'un U16 garçon, d'une U14 fille et d'un U14 garçons.

Les responsables de districts devront communiquer leurs équipes à Anthony Sechaud au plus tard le 10 **avril 2022**.

La hiérarchie des districts sera établie en prenant la somme des points FFS du meilleur garçon et de la meilleure fille U14 et U16.

Le règlement du Team Event : <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2a-1.pdf>

Un seule paire de ski pour chaque discipline.



